



La plupart des activités récréatives, sociales et culturelles organisées de la Ville aujourd'hui, découlent de la formation de l'*Association des citoyens de Baie-D'Urfé* (CA) en 1947.

Les années 50 étaient des années où les citoyens participaient grandement aux activités de tout genre. L'accroissement de la population de 500 à 3 500 habitants en tout juste une décennie représentait pour l'époque beaucoup d'organisation et de participation bénévole. Au départ, c'est le CA qui mettait sur pied les divers comités de planification et qui organisait également des activités spécifiques telles que baseball et hockey, tout en s'occupant des équipements et de l'entretien.

Lorsque l'effectif de la Ville prit plus d'ampleur, l'association ne se consacra qu'à l'organisation des activités.

L'arrivée du « baby-boom » a favorisé en 1955 la création d'Associations telles les *Guides*, les *Scouts* et la *Ligue mineure de Hockey*.

À la recherche d'activités organisées, les adultes ont, pour leur part, aussi formé plusieurs groupes et clubs : *Club de patinage artistique* (1954); *Club nautique* (1956); *Club de yacht* (1959); *Club de curling* (1959); *Club des femmes universitaires* (1959); *Club de badminton* (mi-1950); *Club de tennis* (1968); la *piscine communautaire* (1960); *Club de tir*; *Association des arts, artisanats et bibliothèque* (1958); *Club Shout and Shuffle* (danses carrées); *Club quitte ou double* (Couples de l'Ouest-de-l'Île); *Club Les soirées du samedi St-George* (ados de l'Ouest-de-l'Île); *Club des hommes retraités West Lakeshore*; *Association des citoyens Oak Ridge* (1954, cours de ski à Allan's Hill) et le groupe *Petit théâtre* (production du « Chat Botté » en 1972).

Certaines associations ont disparu avec les intérêts qui évoluent, alors que d'autres subsistent encore aujourd'hui avec succès.

Les cinq (5) associations récréatives de la Ville suivantes tombent dans cette dernière catégorie.

À la suite d'une résolution du Conseil le 4 décembre 1956, le **Club nautique** a acquis les droits d'utilisation de la propriété en bordure du lac, qui était alors connu sous le nom de *propriété d'Adam*. Durant les premières années, le Club représentait

environ 30 ou 40 membres actifs. En 1960, de nombreux marins ont préféré joindre le *Club de yacht* où de plus nombreuses activités étaient offertes. Toutefois, le *Club nautique* demeura actif et le nombre de membres ne cessa d'augmenter pour atteindre, en 1970, un record de 70 adeptes (42 en 2015).

Le **Club de curling** pour sa part, a été le tout premier centre de loisirs principal à accueillir ses membres en février 1960 avec 250 membres fondateurs (182 en 2014). Son succès reposait sur une entente qui visait à partager d'une part, le terrain de la Ville avec le Club et, d'autre part, un droit de passage jusqu'à la rue Churchill pour solutionner le problème de stationnement. Comme toutes démarches de cette nature, le financement initial était un enjeu. En raison cependant de l'initiative de plusieurs membres distingués, le financement fut obtenu, les plans du bâtiment exécutés et la construction effectuée. Au cours des années 90, le bâtiment et le terrain ont été cédés à la Ville.

Le second gros changement est apparu en 1960 avec la construction d'une **piscine** dans le secteur de la Coop. Le CA a initié le projet, financé son installation sur le terrain concédé par la Ville et ouvert les portes en juin 1960. Le coût à l'époque fut de 35 000 \$. Au cours des années 90, lorsque la Ville construisit la piscine actuelle, il en coûta plus de 750 000 \$. En 1961, deux joueurs de tennis aguerris, **Roger Otley** et **Sam Weller**, approchèrent les membres du Conseil et suggérèrent que les terrains de tennis soient aménagés pour les résidants. Le Conseil leur avait signalé qu'avant de rendre une décision, il serait nécessaire de démontrer qu'une grande majorité des citoyens étaient en faveur de ce projet. Pour ce coup d'envoi, Otley, Weller et d'autres joueurs intéressés, louèrent les terrains du *Collège Macdonald* et formèrent le *Club de tennis Baie-D'Urfé-Macdonald*. En 1967 on présenta au Conseil une liste de 400 joueurs intéressés (380 membres en 2015). Une entente fut conclue avec le Conseil et à partir de 1968, le **Club de tennis** était pleinement opérationnel avec quatre nouveaux terrains en argile rouge, au coût de 9300 \$ acquitté par la Ville. Il y eu des coûts supplémentaires de 3200 \$ pour clotûrer le terrain, également acquittés par la Ville. Dès 1976, l'argile rouge s'usait et les terrains ont dû être revêtus d'une nouvelle surface en terre battue cette fois (grâce à un prêt de la Ville). Notons que la Ville s'apprête aujourd'hui à reconstruire les quatre (4) terrains en terre battue tout en apportant une amélioration au drainage entourant les Clubs de tennis et curling.



Le **Club de yacht** pour sa part, a été fondé en 1959 par **Frank Booth** et **Miles Wisenthal** en réaction aux nombreux citoyens qui semblaient intéressés à former un club, dans le cadre du développement d'un port de plaisance pour petits bateaux à voile près du parc *Bertold*. L'objectif du club était d'encourager les courses à voile entre citoyens de la Ville. Le premier débarcadère fut creusé en mai 1959 et fut agrandi deux ans plus tard. L'actuel débarcadère fut construit par le *Département fédéral des Travaux publics* pour l'*Expo 67* dans le même esprit que le précédent. Le Club fut financé par un prêt de la Ville avec l'accord du gouvernement. En 1968, la Ville signa un bail de trente ans avec le *Club de yacht*, ce qui permit la construction d'un club-house l'année suivante. Avec la ratification d'une entente en juillet 2006, le bâtiment fut transféré à la Ville tandis que le Club poursuivi son entretien et ses améliorations.

Aujourd'hui, la Ville est propriétaire de toutes les installations récréatives; celles-ci continuent toujours d'être administrées et gérées par des bénévoles. En 2015 la Ville s'est entendu avec les *Clubs aquatique*, de *tennis*, de *yacht* et de *curling* pour assurer les rénovations nécessaires de leurs infrastructures à la suite d'une demande d'analyse des coûts d'adhésion entre membres résidentiels et non résidentiels.

Pendant plus de 50 ans, nos citoyens ont été bien servis par ces groupes dirigés par des bénévoles qui ont donné à nos citoyens un accès privilégié à des installations de première classe. Les coûts, et pour la Ville et le contribuable, ont été significativement inférieurs à ce qu'ils auraient été si la Ville avait eu la responsabilité de voir elle-même à l'entretien et à la gestion de leurs installations et ce, depuis les tous débuts de leurs création. Il va sans dire aussi, que plusieurs de nos jeunes ont eu d'excellents entraîneurs, et ce, dans une variété de sports, qu'ils ont eu un accès annuel à des possibilités d'emploi locales et qu'ils ont développé des amitiés durables en raison de l'existence de ces clubs.

Note : Le texte historique a été adapté du livre "*Baie-D'Urfé 1686-1986*".

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du conseil municipal.

Ah l'automne! Quelle belle saison pour penser à la santé de vos arbres! Avant l'hiver qui s'en vient, pourquoi ne pas les gâter avec un arrosage adéquat, du compost et un paillis? Pour le paillis, avez-vous pensé d'utiliser vos résidus de gazon et de feuilles qui sont abondants en ce temps-ci? Vous verrez, rien n'y paraîtra au printemps prochain malgré une généreuse couche que vous aurez déposé à la base de vos plants. Toute cette belle matière organique sera déjà décomposée et prête à fournir ses nutriments dès les premiers rayons de soleil.

Vous avez des frênes sur votre terrain? Sachez qu'il n'est plus le temps de les traiter. Par contre, si vous pensez en couper, la période permise est du **1^{er} octobre au 15 mars**.

Voici ce qui est important de savoir avant de couper un frêne :

- vous devez obtenir un certificat d'autorisation d'abattage (sans frais) pour tout frêne de plus de 10 cm de diamètre mesuré à 1,3 m du sol;
- Avant l'émission du certificat, je dois vérifier que l'arbre est bien un frêne et prendre son diamètre;
- Si vous faites couper le frêne par un arboriculteur, celui-ci doit me contacter avant d'effectuer les travaux;
- Lors de la coupe de l'arbre, vous devez conserver deux (2) spécimens de branches prises en haut de l'arbre du côté sud afin qu'un écorçage soit effectué pour un suivi de l'infestation.

Bonne nouvelle! Une subvention de 125 \$ par frêne à abattre est disponible si le diamètre à 1,3 m du sol est supérieur à 25 cm.

Sarah Mailhot

Coordonnatrice du dossier environnemental
514 457-7604 | smailhot@baie-durfe.qc.ca





Bonjour à tous,

Le retour des classes s'est bien déroulé et les enfants sont à nouveau installés dans leur routine pour une toute nouvelle année. J'ai eu le plaisir d'être présent la journée de la rentrée avec les *Citoyens en patrouille*, *Sauvetage Baie-D'Urfé*, le *SPVM*, les pompiers de la station 52, les professeurs ainsi que le personnel de l'école. Ce fut une journée fort joyeuse.

La réfection du parc *Picardy*, désormais complétée, comprend quelques changements qui semblent avoir plu à l'ensemble des utilisateurs. Pendant que je profitais des installations avec ma petite-fille, j'ai rencontré d'autres familles qui ont exprimé leur satisfaction.



La phase 1 du sentier Victoria (de la rue Sunny Acres à l'école *Alexander Von Humboldt*) est maintenant achevée. Je suis certain qu'il sera fort apprécié des piétons qui circulent le long de la rue Victoria.

La phase 2 (du chemin Morgan à la rue Sunny Acres) sera effectué dans un proche avenir.

Le contrat de pavage a été attribué à *Roxboro Excavation*, les travaux devant être complétés d'ici la mi-novembre. Si vous avez besoin d'informations supplémentaires concernant l'emplacement ou la date de ces travaux, vous pouvez consulter notre site Internet à baie-durfe.qc.ca.

La présence des graffitis semble être à son plus bas niveau en raison de la participation des citoyens. Les rapports que vous envoyez à graffiti@baie-durfe.qc.ca permettent d'appliquer notre politique de tolérance zéro. Tous graffitis sur les enseignes privées ou les structures appartenant à *Hydro-Québec*, le *MTQ*, la *STM*, l'*AMT* ou *Postes Canada*, sont régulièrement traités...

Comme vous l'avez probablement remarqué, la majeure partie des démolitions effectuées l'an passé a fait place à de nouvelles propriétés. Félicitations et bienvenue à tous les nouveaux propriétaires qui viendront s'établir sous peu dans notre ville.

Lors d'une de mes récentes promenades, j'ai remarqué des cadres en bois dans plusieurs de nos espaces verts.

« Mais à quoi peuvent-ils bien servir? » me suis-je demandé. Eh bien, j'ai appris qu'ils

étaient destinés à de nouveaux bancs et des poubelles permanentes.

Il semble que nous aurons droit à de nouvelles et ravissantes enseignes aux entrées de la Ville et également devant l'entrée de l'hôtel de ville, juste à temps pour le 10^{ème} anniversaire de notre défusion.

À l'approche de l'*Action de grâce*, je constate à quel point je suis chanceux de vivre à Baie-D'Urfé. Nous devrions tous remercier nos nombreux bénévoles qui contribuent temps et énergie au maintien de notre ville, tout particulièrement l'*Association des résidents*, les responsables de la bibliothèque, *Sauvetage Baie-D'Urfé*, les *Citoyens bénévoles en patrouille*, les membres exécutifs des différents clubs et leurs équipes sans oublier les organisateurs des activités hebdomadaires telles que les *Guides*, les *Scouts*, les « *Cloggers* », le groupe d'aquarelle pour n'en citer que quelques-uns. Y a-t-il une activité que vous voudriez réaliser? Toutes les idées sont vivement accueillies...

Je vous souhaite un magnifique automne en espérant que vous profiterez des multiples plaisirs de cette saison tout comme le changement des couleurs, la journée du scrutin, l'*Halloween* et le premier match d'ouverture des *Habs*.

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du conseil municipal.

TRAVAUX ET INCIDENCES SUR LA CIRCULATION



Nous effectuons actuellement des travaux de pavage et de drainage sur le **chemin Lakeshore sur trois (3) tronçons de route**. Ces travaux risquent de perturber la circulation locale **jusqu'au début novembre**. Pour de plus amples détails sur les détours en alternance qui vous sont proposés, consultez notre site Internet à www.baie-durfe.qc.ca ou communiquez avec **M. Shawn Aloysius** du service des Travaux publics au **514 457-5560**. Nous nous excusons pour les inconforts que cela pourrait causer.



Collecte spéciale des feuilles et brins d'herbes

La collecte spéciale des feuilles et brins d'herbes aura lieu les **mecredis** suivants :

28 octobre | 11 novembre | 18 novembre

Veillez laisser vos feuilles en bordure de la route **avant 8 h** les jours désignés. Les feuilles et brins d'herbes doivent être dans des grands sacs recyclables, de préférence oranges ou transparents. Pour des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec Mme Carole Lecours du service des Travaux publics, au numéro **514 457-2877**.

Dernière cueillette de branches

Le 16 octobre 2015

Le service reprendra au printemps 2016.

Test d'alerte d'urgence CodeRED

Le **29 septembre dernier**, nous avons effectué un test d'appel à la communauté au moyen de notre système automatisé **CodeRED**, tel que nous l'avions indiqué dans l'édition de septembre de la revue *Entre-Nous*. Si toutefois nous n'avons pas réussi à vous rejoindre par téléphone, courriel ou message texte, nous vous prions de bien nous le communiquer par courriel à l'adresse **codered@baie-durfe.qc.ca**. Vos commentaires sont toujours appréciés!

Lecture des compteurs d'eau

Veillez noter que la date limite pour compléter et retourner les cartes de lecture des compteurs d'eau est le **2 novembre 2015**.

Si toutefois vous n'avez pas reçu votre carte ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'hôtel de ville au numéro **514 457-5324**.

Personnel d'urgence bénévole

Le Comité des mesures d'urgence de la Ville est à la recherche de médecins, infirmiers ou premiers répondants qui seraient intéressés à se porter bénévole afin de partager leur expertise médicale dans l'éventualité d'une situation d'urgence.

Si vous avez un intérêt, veuillez faire parvenir vos coordonnées à **codered@baie-durfe.qc.ca** et indiquer dans le titre de l'entête **Personnel d'urgence bénévole**.

Dans une situation d'urgence, chacun peut contribuer!

Jour de l'Action de grâces

Veillez prendre note que l'hôtel de ville sera fermé le lundi **12 octobre 2015** le jour de l'Action de grâces.

Protection des oiseaux de notre ville



Nous tenons à remercier la *Protection des oiseaux du Québec* pour avoir généreusement fait don à la Ville d'une nouvelle volière pour notre colonie d'**hirondelles noires**. La volière est aménagée le long du chemin Lakeshore tout près de l'hôtel de ville. Étant donné que ces oiseaux font partie, entre autres, de notre environnement depuis des années, il était nécessaire de rajeunir leur établissement. Comme ils sont considérés plus vulnérables aujourd'hui, nous espérons que cette initiative les encouragera à se reproduire davantage.

RAPPEL IMPORTANT

Veillez noter que dans le cadre de nos efforts collectifs pour minimiser le volume d'enfouissement des ordures ménagères et dans le but de favoriser le recyclage, **il ne sera plus possible de jeter vos boîtes de carton dans la collecte des ordures ménagères**. Vous devrez par conséquent en disposer dans le bac à recyclage avec le couvercle fermé tel qu'indiqué dans votre **Guide pour la collecte des matières recyclables**. Nous vous remercions de votre coopération.

